

Les frais du contrat d'assurance vie Antarius Personnel *

Montant minimal de versement initial :	1 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	NA

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Gestion libre

- Fonds en euros (support Capi Sécurité)
 - **0,96 % maximum**

Le coût de la garantie plancher est inclus dans ces frais

- Supports en unités de compte
 - **0,96 % maximum**

Le coût de la garantie plancher est inclus dans ces frais

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion Initiale : honoraires prélevés par la banque
 - **240 € TTC supplémentaires** pour un encours inférieur ou égal à 100 000 €,
 - **384 € TTC supplémentaires** pour un encours de plus de 100 000 €,
- Gestion sous Mandat : commissions prélevées par la banque
 - **Commission fixe annuelle : 600 € TTC supplémentaires**
 - **0,90% TTC supplémentaires** pour un capital constitué jusqu'à 200 000 €,
 - **0,70% TTC supplémentaires** pour un capital constitué de 200 001 € à 500 000 €,
 - **0,50% TTC supplémentaires** pour un capital constitué au-delà de 500 001 €,

Gestion conseillée : commissions prélevées par la banque

- **0,86 % TTC supplémentaires** de 1 000 000 € à 5 000 000 €,
- **0,66 % TTC supplémentaires** au-delà de 5 000 000 €

Minimum de facturation : 8 600 € TTC supplémentaires / an

B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	2,30 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,22 %
Fonds obligations (moyenne)	0,86 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,58 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,66 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,80 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,80 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,83 %

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée – moyenne par univers d'investissement

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion Initiale	1,71 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,89 %
- Gestion sous Mandat	1,92 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,82 %
- Gestion conseillée	1,92 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,82 %

C) Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	Gratuit
Frais de changement de modes de gestion	0%
Frais d'arbitrage	
- Proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre	Gratuit
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages	Gratuit
- En Gestion Initiale	Gratuit
- En Gestion sous Mandat	Gratuit
- En Gestion Conseillée	Gratuit
- Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente****	3%
Frais de rachat	0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**= la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

*****=Le taux de frais de gestion du fonds en euros de 0,48 % continue de s'appliquer en cas de liquidation en rente.